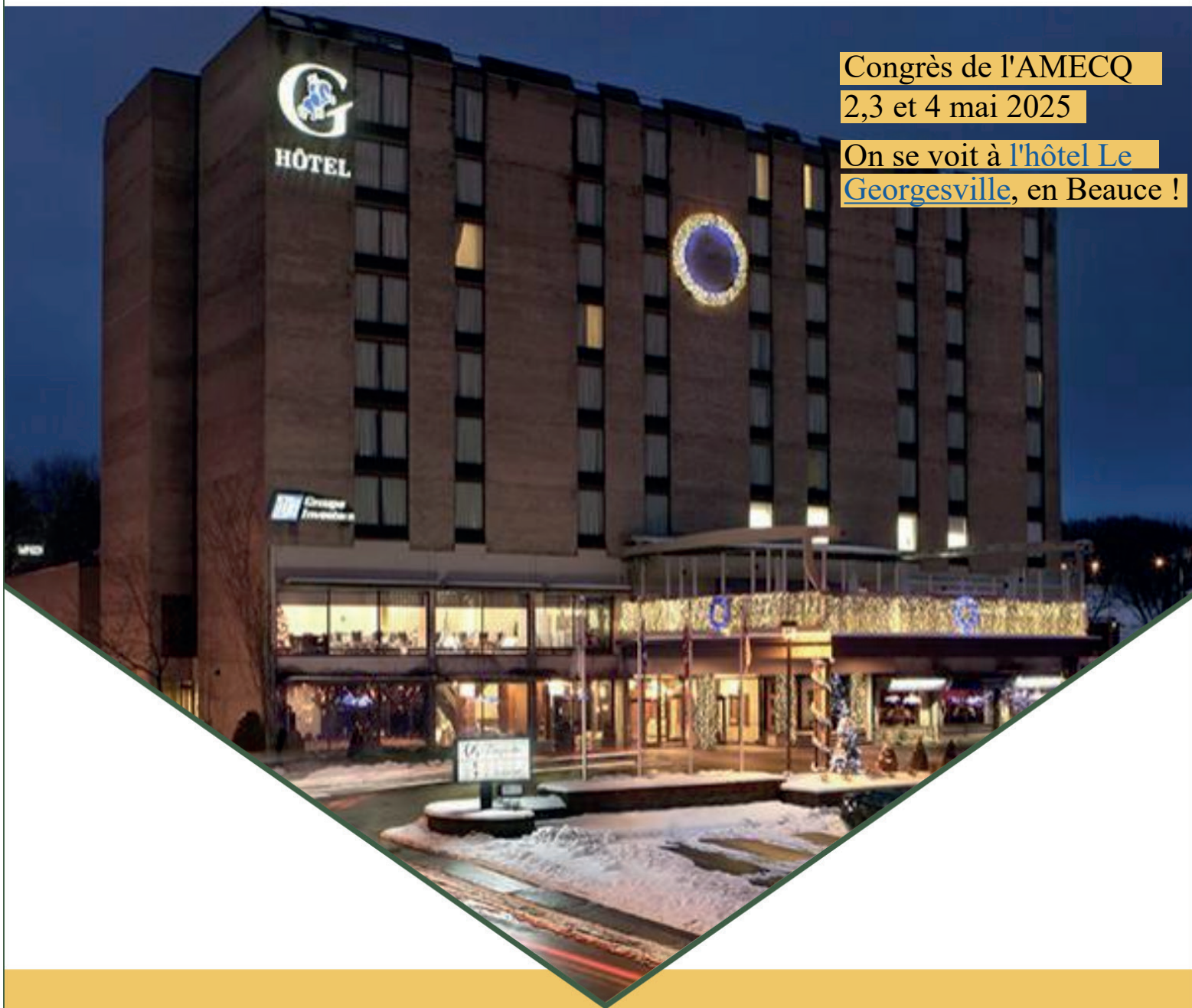




L'AMECQdote

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec



Congrès de l'AMECQ

2,3 et 4 mai 2025

On se voit à l'hôtel Le
Georgesville, en Beauce !

MOT DU PRÉSIDENT

Lettre au Premier ministre

P. 3

MOT DU DG

Deviendrons-nous des
sans-papiers?

P. 4

REPORTAGE

Année de turbulence pour
Autour de l'Île

P. 8

Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lettre au Premier ministre

Joël Deschênes 3

LE MOT DU DG

Deviendrons-nous des sans-papiers ?

Yvan Noé Girouard 4

OPINION

Le papier de nos journaux

Isabelle Quentin, *Journal des voisins* 5

BILLET

Publicités opportunistes et gouvernements

«bullshiteux»

Vincent Di Candido, *Échos Montréal* 7

REPORTAGE

Année de turbulence pour *Autour de l'Île*

Gisèle Gallichan, *Autour de l'île* 8

ENTREVUE

Sept questions à notre ambassadrice, Jeneviève Forcier

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie* 11

ENTREVUE

PORTRAIT : Sophie Parent

Benoit Viel, *Entrée Libre* 13

L'AMECQ EN BREF...

Des amis du journalisme indépendant

Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François* 15

Une nouvelle plateforme gratuite pour savoir tout ce qui se passe en Mauricie et dans les environs !

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie* 17

Le retour du *Cantonnier*

Sylvie Veilleux, *Le Cantonnier* 18

Assemblée générale annuelle de *La Boyer*

Christian Proulx, *Au fil de La Boyer* 19

Mot de l'équipe de *L'Événement*

La rédaction, *L'Événement* 20

Mot de l'Équipe du *Cyri-Lien*

La rédaction, *Le Cyri-Lien* 20

Envie d'écrire...

Marie Laberge, *Le Cyri-Lien* 21

Des nouvelles de l'équipe de *L'Attisée*

Hervé Grenier, *L'Attisée* 22

Décision difficile pour *L'Écho de Cantley*

Joël Deschênes, *L'Écho de Cantley* 23

Après 50 ans : le *Journal Epik* face à un choix

Yvan Roy, *Journal Épik* 24

ANNIVERSAIRE

Les 40 ans du journal *Aux Quatre coins*

Rémi Robert, *Aux Quatre Coins* 25

Journal des citoyens : un retour en arrière

Carole Bouchard, *Journal des citoyens* 26

D'un Lac à l'Autre : déjà 30 ans !

Gabrielle Munger, Chantale Girard et Hélène Lapointe, *D'un Lac à l'Autre* 28

HOMMAGE

Thérèse Denis Lavertu 1932-2025

La rédaction, *Le Haut-Saint-François* 30

Merci Suzanne !

Amina Chaffai, *Le Stéphanois* 31

Lettre au Premier ministre

À Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec

Confrontés à un manque de financement et à un manque de revenus publicitaires, les médias écrits communautaires imprimés sont-ils appelés à disparaître ? Le Gouvernement du Québec s'apprête-t-il à tuer l'information locale ?

Le manque de financement dû à la diminution considérable de l'achat publicitaire gouvernemental semble l'indiquer. En 2022-2023, les journaux communautaires n'ont reçu que 78 776\$ en publicité gouvernementale, ce qui représente 0,02% de la publicité allouée à l'ensemble des médias au Québec. 37 576\$ en 2023-2024, soit 0,04% de la publicité gouvernementale. Mais où va donc la publicité gouvernementale ? Elle se dirige vers tout ce qui n'est pas imprimé : la radio, la télévision et, bien sûr, les médias sociaux.

Le gouvernement semble vouloir faire prendre aux journaux un virage numérique sans cependant leur en fournir les moyens. Il faut savoir que ce n'est pas du tout rentable, du moins pas pour l'instant. Plusieurs de nos journaux n'ont pas de site adéquat, ou pas encore de personnel expérimenté pour effectuer des mises à jour régulières.

Et que dire des tarifs de 310.44\$ la tonne métrique que les journaux de format tabloïd devront payer en 2025 à Éco Entreprises Québec ! L'information locale n'est pas une boîte de céréales ou un contenu de jus que l'on met dans le bac bleu. L'information n'est pas de la pollution ! De plus, dans le cadre du Programme d'aide aux médias communautaires pour 2024-2025, la majorité des journaux communautaires ont vu leurs subventions diminuer.

Au cours de la dernière année, cinq journaux communautaires ont mis fin à leur publication. Certains sont en réflexion, à savoir s'ils entreprendront leurs activités uniquement sur le web ou s'ils fermeront tout simplement. D'autres se demandent s'ils seront encore là dans quelques mois. Est-ce qu'il y a encore de la place pour les journaux communautaires au Québec ? Il faut que cesse cette hémorragie !

Nous demandons que le Gouvernement du Québec investisse davantage de publicité gouvernementale dans les médias communautaires; que les journaux communautaires soient exemptés de la taxe sur la récupération; que les subventions gouvernementales dans le cadre du programme d'aide aux médias communautaires tiennent compte de la fragile réalité des journaux communautaires. Sauvons la presse écrite communautaire !

Le président de l'AMECQ,



Joël Deschênes

c. c. : Marc Tanguay, chef par intérim du Parti libéral du Québec
Ruba Ghazal, co-porte-parole de Québec solidaire
Paul Saint-Pierre Plamondon, chef du Parti Québécois

Deviendrons-nous des sans-papiers ?

Yvan Noé Girouard



Le programme d'aide aux médias communautaires du ministère de la Culture et des Communications comprend maintenant un montant alloué à l'inclusion des médias numériques.

La subvention allouée aux journaux communautaires tient compte du contenu en ligne diffusé dans le calcul du volume de production. Comment le ministère exerce ce calcul, ce n'est pas précisé. Toutefois ce qui est écrit noir sur blanc dans une correspondance adressée au président de l'AMECQ, Joël Deschênes, «Pour ce qui est de l'adaptation numérique, la nouvelle norme prévoit en effet de mieux encourager et de soutenir celle-ci. Des montants ont donc été attribués dès cette année à la plupart des médias afin que ceux-ci puissent entamer une démarche en ce sens...» Ça ne peut pas être plus clair !

Toutefois, la réalité est toute autre. Les journaux communautaires ne sont pas prêts ou ne veulent pas cette transition. Au fait, la population tient énormément à son journal imprimé. Surtout, dans les villages et petites municipalités où la population se fait vieillissante et que les lecteurs et lectrices préfèrent encore le papier aux crans. L'idéal serait sans doute d'allier les deux formes numérique et imprimée. Mais voilà, autre défi, la majorité des journaux communautaires n'ont pas les effectifs nécessaires pouvant mettre à jour chaque semaine un site web. Bien beau le bénévolat, encore faut-il trouver la personne compétente pour le faire.

Bientôt, les journaux n'auront peut-être plus le choix. Passer au numérique ou bien fermer. Plusieurs embûches se dressent devant nous : le coût des envois postaux, la hausse du coût du papier et des tarifs d'impression, les coûts exagérés liés à la collecte sélective (la taxe du bac bleu) d'Éco Entreprises Québec, la mission d'examen obligatoire pour les journaux recevant une subvention supérieure à 25 000 \$, etc.

Mais cela ne se veut pas du tout un incitatif pour s'engager dans une adaptation numérique comme le suggère le ministère pour assurer la pérennité des médias écrits à plus long terme. Devenir uniquement numérique apportera une autre problématique qui est celle de la vente de publicité, la publicité sur le web n'est pas rentable, du moins pour l'instant. Alors, comment autofinancer au journal numérique ? Sommes-nous prêts à publier exclusivement sur le web ? L'AMECQ est-elle prête à devenir l'AMEN ? Allons-nous devenir des « sans-papiers » ?

Le papier de nos journaux

Isabelle Quentin, *Journal des voisins*, Montréal, janvier 2024

Il y a 40 ans, on coupait encore des arbres pour faire du papier. Ce n'est plus le cas. On a appris à maximiser la valeur de la forêt, et on travaille toujours à améliorer la chaîne d'approvisionnement.

De nos jours, quand on coupe un arbre sain au Canada, c'est pour le dépouiller de son écorce et en tirer du bois de construction en optimisant son équarrissage, ce qui laisse des copeaux qu'on utilise ensuite pour faire du papier.

Toute la pâte à papier est produite à partir de résidus d'une opération antérieure, et la fibre ainsi transformée peut être réutilisée plusieurs fois, voire entreposée pendant cinquante ans [\[lire\]](#).

Le triangle infernal

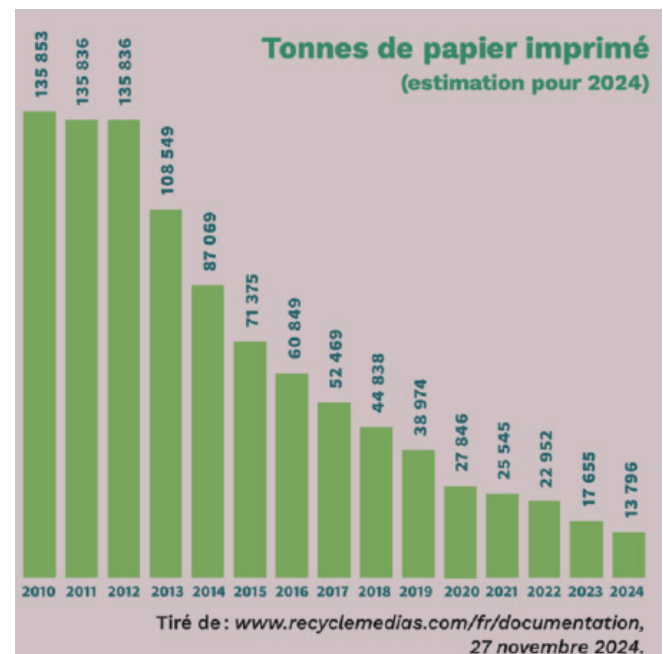
RecycleMédias, un OBNL qui représente les journaux visés par l'obligation de contribuer aux efforts de récupération et de valorisation des matières résiduelles au Québec depuis 2000, fournit les infos suivantes.

1. Apport gouvernemental. En soutien à la presse écrite, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a jusqu'à récemment contribué financièrement à la totalité (100%) des coûts afférents, atteignant un sommet de 9 663 864 \$ en 2021. Mais depuis, il se retire rapidement du circuit et renvoie aux journaux existants la responsabilité d'une importante partie de la facture. Par exemple, sa contribution en 2025 sera de 4 282 875 \$ (33%), alors que celle des médias sera de 8 562 000 \$ (81 %)!

2. Récupération et recyclage. Les coûts de la collecte, du transport, du tri et du traitement du papier

imprimé à recycler n'ont cessé d'augmenter depuis la mise en place de ce système de contribution.

3. Moins de médias imprimés. Parallèlement, l'industrie des médias imprimés – journaux et magazines – fond à vue d'œil depuis 2012. Collectivement, nous n'utilisons plus que 10% du papier dont nous avions besoin en 2010.



Certains ont abandonné le papier (ex. : La Presse en 2017), certains ont réduit leur consommation (ex. : Le journal des Voisins en 2024), plusieurs ont carrément disparu (ex. : 16 hebdos locaux Metro Média en 2023). Ce qui fait porter un poids financier considérable sur chaque média survivant!

(suite...)

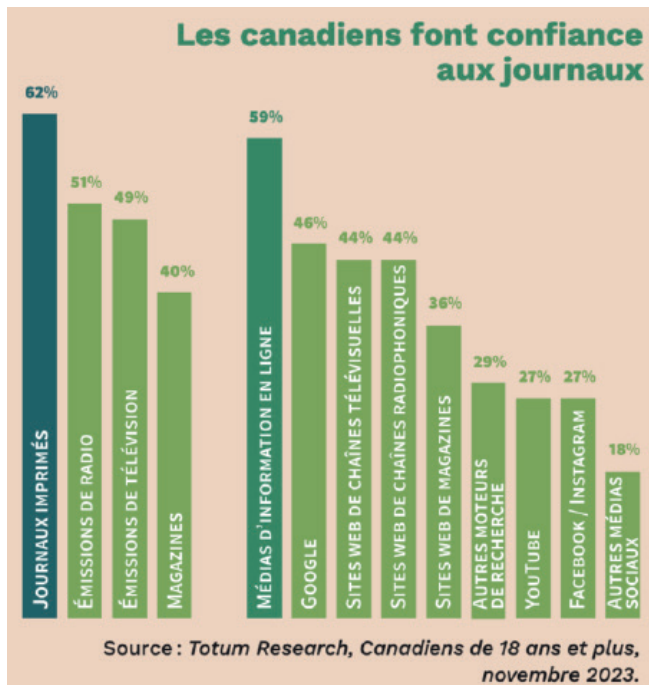
OPINION

Et pourtant...

Et pourtant, les lecteurs nous aiment et nous font confiance. En 2022, plus de 78% de nos lecteurs lisaient notre journal dans son format papier .

Pour sa part, Médias d'Info Canada indiquait récemment que 62% des lecteurs du pays faisaient en premier lieu confiance aux médias imprimés pour s'informer.

Malgré cela, on constate que les journaux locaux sont ceux qui souffrent le plus de la considérable diminution de l'achat publicitaire gouvernemental. Cherchez l'erreur...



Publicités opportunistes et gouvernements «bullshiteux»

Vincent Di Candido, *Échos Montréal*, Montréal, janvier 2025

Les gouvernements nous disent continuellement que les journaux de quartiers sont importants, qu'ils jouent un rôle crucial pour la démocratie et au service de la population, étant les seuls pour informer les citoyens du quartier, mais la réalité est tout autre, c'est qu'ils sont dans une analyse politique d'opportunisme biaisé et de calculs (mauvais et erronés d'ailleurs) du nombre de votes.

On constate ainsi que les placements publicitaires dans les journaux NON francophones ont été singulièrement plus élevés, comme ça a été le cas pour la communauté italienne; le fédéral, le provincial et même le municipal ont placé en fin d'année des pleines pages de publicité dans ces journaux, pendant que les journaux communautaires francophones, comme *Échos Montréal* qui est en fonction depuis 31 ans déjà, ont été laissés de côté.

Si le gouvernement fédéral a toujours été avare de placer des publicités dans des journaux francophones, celui de Québec n'a pas été plus présent en 2024; les pubs devenaient de plus en plus parcimonieuses, malgré de nombreuses promesses formelles et moult rencontres avec nos représentants de l'AMECQ. Le double discours de plusieurs fonctionnaires domine toujours, et la langue de bois de ceux qui nous sont redevables est toujours bien présente.

Dans un contexte instable et précaire, les difficultés économiques que vivent les journaux de quartiers sont inacceptables, eux qui offrent une information vérifiée de grande qualité et souvent gratuite, et qui sont garants de la démocratie en donnant en outre l'occasion aux citoyens de s'exprimer. Or, de manière

inacceptable et honteuse, les gouvernements, de par leur inaction, sont devenus des vecteurs directs de la disparition de nos précieux médias. Sans compter qu'en parallèle, leur support hypocrite aux grands conglomérats commerciaux ou aux réseaux sociaux, là où la désinformation et les fausses nouvelles pullulent, encourage la prédominance des puissantes compagnies américaines, qui n'auront aucun obstacle pour contrôler en entier une information conséquemment souvent biaisée et mensongère, au bénéfice notamment des Elon Musk de ce monde.



Année de turbulence pour *Autour de l'Île*

Gisèle Gallichan, Journaliste indépendante, documentariste, membre active de la FPJQ, janvier 2025

« Du jamais vu là, dans ma vie (...) Beaucoup d'insomnies, je ne souhaite ça à personne ! » Ainsi s'exprimait Marc Cochrane, le rédacteur en chef du journal communautaire *Autour de l'île*, au moment d'un entretien en mai dernier.

Encore secoué par l'appel de l'avocat du village de Sainte-Pétronille, au lendemain de la séance du conseil de décembre 2023 qui l'avait menacé d'une poursuite s'il publiait le compte-rendu de la séance, M. Cochrane soulignait que l'avocat avait ajouté : « *On va s'arranger pour vous faire couper votre financement de la MRC* ».

Tout ça, une demi-heure avant la tombée !

Des menaces...

Que voilà l'éloquente illustration de la vulnérabilité des médias communautaires dans les petits milieux où beaucoup (hélas trop) d'élu.e.s veulent contrôler l'information de façon absolue. La menace servie au journal *Autour de l'île* et sa traversée de la tourmente pendant l'année, constituent un point d'orgue qui doit interpeller, quoiqu'à des degrés divers, tous les médias communautaires du Québec.

La présidente du Conseil d'administration du journal à l'époque, Brigitte Lachance, s'étant fait servir la même menace verbale que le rédacteur en chef, la décision fut prise dans un climat d'urgence et de frayeur de retarder le reportage. Or, une communication écrite qui avait été réclamée à l'avocat, fut reçue au début de janvier 2024, authentifiant le possible recours juridique et réitérant la menace sur le financement. Le président de la Fédération professionnelle des journalistes, Éric-Pierre Champagne avait alors qualifié

cela « d'exemple parfait de poursuite-bâillon » à l'encontre de la liberté de la presse qui est un droit fondamental, reconnu constitutionnellement.

En même temps, au début de 2024, près d'une centaine de citoyen.ne.s du village en quête de précisions sur l'embauche de la nouvelle directrice générale s'étaient vu signifier individuellement par mise en demeure de ne plus poser de questions à ce sujet au conseil municipal et de ne diffuser aucune information obtenue de source extérieure.

Chronologie des événements

Tout ce contexte a lancé une année de turbulences dont les médias traditionnels d'un océan à l'autre se sont emparés, alors que le journal communautaire se trouvait muselé. Au point que lorsqu'une poursuite au civil pour négligence criminelle fut révélée, pendant l'été, à l'endroit de la fameuse directrice générale à l'époque de son ancien emploi à Val-des-Lacs, il en fut question dans les grands quotidiens mais le journal *Autour de l'île* a évité le sujet.

En février 2024, le journal avait envoyé à la municipalité de Sainte-Pétronille, une demande de rétractation des écrits de l'avocat et de la mise en demeure spécifiquement envoyée à un des rédacteurs du journal, Normand Gagnon.

Neuf mois plus tard, en novembre dernier, en réponse à une question d'un citoyen en séance du conseil, le maire Jean Côté a affirmé qu'il n'avait jamais reçu une telle demande. Cela fut contredit par le nouveau président du conseil d'administration du journal, André Gosselin et la directrice générale,

Laure-Marie Vayssairat, dans un article co-signé dans l'édition de décembre.

À la fin de la séance du 13 janvier dernier, les citoyens ont fini par apprendre que des conversations entre le maire et le président du journal n'ont pas mené à une entente, que le maire aurait convenu que la mise en demeure était nulle et non avenue et que les deux reconnaissaient dorénavant le dossier comme étant clos.

Protéger l'intégrité du média

Le président du conseil d'administration du journal, M. Gosselin et la directrice générale, Mme Vayssairat, affirmaient au moment d'entretiens accordés en mai dernier, que le média se sortait grandi de cette situation inédite. Ayant reçu l'assurance que la MRC maintenait son entente de partenariat qui consiste à partager les paiements de chaque village pour l'espace occupé par les avis publics – ce qui n'est pas une subvention mais un achat d'espace de diffusion garanti pour la durée de l'entente – M. Gosselin et Mme Vayssairat exprimaient leur détermination à mieux outiller les artisans du journal afin qu'ils ne soient plus la cible de commentaires autoritaires souvent identifiables à de l'intimidation.

Ainsi a-t-on pu apprendre dans l'édition de décembre du journal que la directrice générale est désormais également directrice de l'information où elle agira en «*protec[trice] de l'intégrité du média*». Une nouvelle réglementation sera soumise aux membres à la prochaine assemblée générale en mars.

De plus, au moment de l'entretien au mois de mai, le président, M. Gosselin, confiait son intention de doter le journal d'une structure de financement comme par exemple une fondation qui assurerait une entrée de fonds supplémentaire et récurrente. Cela installerait sans doute un sentiment de liberté pour les artisans du journal.

Une anomalie persiste toutefois. Le Conseil d'administration est composé de 12 personnes dont la moitié sont des élu.e.s représentant chacune des six municipalités de l'île. Pour plusieurs observateurs, la réévaluation

de cette configuration exceptionnelle s'impose. Le journaliste, chercheur, professeur émérite de l'université Laval Florian Sauvageau, y voit un problème qu'il faut régler rapidement : «*L'indépendance du journal et des journalistes doit être claire. La présence de si nombreux élus au conseil d'administration du journal peut créer une perception de conflit d'intérêt qui mine cette indépendance*».

Au journal, on explique qu'il s'agit d'une entente survenue au moment de la création de celui-ci en 1995, que c'était une condition ultimement acceptée par les maires rébarbatifs qui préféraient contrôler l'information avec leurs petits feuillets de communiqués municipaux. Les bénévoles fondateurs et fondatrices du journal avaient accepté ce compromis (la présence de 6 élus au CA) en échange de l'aval des maires, après des années d'argumentation et d'affrontements. Ainsi est-il important de souligner que contrairement à la croyance encore répandue par plusieurs élus, le journal *Autour de l'île* n'est pas une créature des municipalités mais la réalisation d'un projet initié par des bénévoles de l'information communautaire.

Une admirable fierté d'appartenance

La tempête est peut-être sur le point d'être passée pour le journal *Autour de l'île*. Mais dans les autres localités du Québec où l'on trouve la soixantaine de périodiques regroupés par l'AMECQ, ceux-ci ne sont pas à l'abri d'éventuels abus de pouvoir et ils doivent conjuguer leur travail avec les ontraintes d'évoluer dans un à petit milieu. Dès lors, leur mission ne peut être vue avec le même prisme que celle des grands médias traditionnels.

L'année de turbulences qu'a vécue le journal *Autour de l'île* aura eu le mérite de démontrer l'influence que cherchent à exercer certains pouvoirs politiques sur la liberté de la presse. Particulièrement dans les petites localités, où ces individus cherchent la complaisance des médias et ne les considèrent que comme des courroies de transmission ou des caisses de résonance.

(suite...)

REPORTAGE

C'est pourquoi la capacité de surveillance et de livraison de l'information des médias communautaires doit être préservée, leurs artisans doivent être respectés comme « sentinelles de l'information ».

Ils et elles réussissent avec une qualité et une fiabilité qui les honorent à informer leurs concitoyen.ne.s dans un contexte souvent difficile et en tenant compte de la survie financière pour leurs médias respectifs. Avec une admirable fierté d'appartenance à leurs milieux, ils et elles portent à bout de bras la production régulière de leurs journaux, d'où l'aspect odieux des menaces qui leur sont faites par certains potentats qui craignent la transparence alors que l'exercice démocratique la leur commande moralement.

** Gisèle Gallichan est principalement connue comme journaliste parlementaire et politique. Correspondante à l'Assemblée nationale pendant près de trois décennies – pour Radio-Mutuel (CJLR-CJMS), Radio-Canada, TVA et Radio-Québec – elle a été la première femme journaliste de la presse électronique à la Tribune de la presse et, plus tard, la première correspondante féminine de Radio-Canada. Également rédactrice, scénariste, narratrice et animatrice au Canal de l'Assemblée nationale entre 2004 et 2011, elle est toujours active, à titre de journaliste indépendante, au service de la production documentaire.*

AUTOUR
de l'île

ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES !



**ON ANNONCE
LOCALEMENT !**

**ON ACHÈTE
LOCALEMENT !**

**ON INFORME
LOCALEMENT !**

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Sept questions à notre ambassadrice, Jeneviève Forcier

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie*, Trois-Rivières, décembre 2024

En tant que nouvelle directrice générale, Jeneviève Forcier coordonne les initiatives stratégiques de Fonds Mauricie. Elle a travaillé en étroite collaboration avec Guylaine Perron, directrice générale précédente, afin d'assurer une transition efficace et en douceur à la direction de l'organisation. Bachelière en administration des affaires, madame Forcier a œuvré, entre autres, dans le domaine des institutions financières et du redressement financier. Elle souhaite apporter une expertise stratégique et une vision novatrice dans le domaine du développement entrepreneurial sur le territoire de la Mauricie.

1– Qu'est-ce que le microcrédit et en quoi est-ce un levier qui permet de créer des richesses communautaires, économiques et sociales ?

Le microcrédit a comme principe de base de financer de petits montants à des individus porteurs de projets d'affaires viables, mais qui sont exclus des systèmes de crédit traditionnel comme les banques et les caisses. Ce système de financement permet de voir émerger des entreprises de tout genre qui n'auraient jamais vu le jour sans cette aide indispensable. Ce modèle de financement permet réellement de faire la différence dans notre communauté et contribue au développement économique et social de notre région.

2– En Mauricie, dans la dernière année, Fonds Mauricie a permis de créer et soutenir combien de nouvelles organisations et dans quels secteurs ?

Depuis notre existence, nous avons créé et maintenu 346 entreprises et 1018 emplois. Ces entreprises proviennent de tous les secteurs, de la restauration à l'intelligence artificielle. Ce qu'il est important de

souligner également, c'est que Fonds Mauricie ne fait pas que du financement; nous faisons également beaucoup d'accompagnement. Avec IDE Trois-Rivières, nous avons créé un programme gratuit intitulé Innover et croître. Il s'agit d'un parcours d'ateliers de groupe et individuels qui nous permet d'accompagner nos entrepreneur.e.s dans leurs défis au quotidien.

3– Pourquoi avez-vous accepté d'être ambassadrice de *La Gazette de la Mauricie* ?

Pour moi, c'est vraiment un honneur! Lorsque l'on m'a demandé d'être ambassadrice pour souligner votre 40^e anniversaire, j'ai accepté sans hésiter. *La Gazette de la Mauricie* est un média incontournable dans la région pour nous tenir informés sur les enjeux qui nous touchent.

4– Qu'est-ce qui distingue *La Gazette* des autres médias ?

Je trouve que *La Gazette de la Mauricie* offre un point de vue différent. Ce média donne une voix à celles et ceux que l'on ne peut entendre ailleurs. *La Gazette de la Mauricie* est un média près de son monde et c'est ça qui fait sa principale différence!

5– Quelle est votre chronique ou rubrique préférée au sein du journal ?

Ma chronique préférée est évidemment celle d'économie. C'est une chronique qui traite de plein de sujets qui affectent de près ou de loin le portefeuille des Québécois.es et des Mauricien.nes. C'est aussi une chronique qui rejoint notre mission chez Fonds Mauricie. Il y a comme une corrélation avec ce que nous vivons avec notre clientèle. *La Gazette* donne une

voix à celles et ceux qui n'en ont pas tandis que Fonds Mauricie donne les moyens à celles et ceux qui n'en n'ont pas.

6– Pourquoi les gens devraient-ils lire *La Gazette* ?

Je pense qu'il est important de lire et d'encourager ce média indépendant et local. Il traite de sujets qui peuvent intéresser les gens de tous les groupes d'âge et, surtout, nous tient informés de ce qui se passe chez nous! *La Gazette* a une équipe de chroniqueur.euses et de journalistes expérimenté.es sur lesquel.les on peut se fier.

7– Pourquoi les gens devraient-ils faire un don à *La Gazette* ?

On s'entend que le monde des médias ne l'ont pas facile ces temps-ci. Je pense qu'il est important de soutenir *La Gazette de la Mauricie* comme média communautaire indépendant. Toute contribution financière est importante et peut permettre à *La Gazette de la Mauricie* de continuer de nous livrer de l'information fiable sur les enjeux qui touchent notre collectivité.



Photo : David Leblanc

PORTRAIT : Sophie Parent

Benoît Viel, *Entrée Libre*, Sherbrooke, décembre 2024

Sophie a rejoint l'organisation d'*Entrée Libre* lors de l'été 2019. Elle venait d'écrire son premier article, nommé «Corolla 1998», et l'invitation lui a été faite de retrouver le collectif *Entrée Libre* à un événement de fin de saison à La Mare au Diable, sur King Ouest. Une mention y est faite de notre amie Fannie, à qui l'on a rendu hommage récemment dans les pages du Journal.

Une séparation, un plaisir retrouvé pour l'écriture, et quelques nouveaux amis plus tard, plus rien ne l'arrêtait. Sophie s'est par la suite lancée dans l'écriture d'une chronique. *Sophie et ses hommes* a duré trois ans dans les pages du Journal et il n'y avait pas de tabous. De ses propres mots, c'était un «roman-feuilleton d'aventures romantiques, rocambolesques.» Si l'autocritique est forte chez Sophie, on doit admettre que c'est bien là que tout a commencé. Un premier pas sur le chemin d'une plume qui n'a cessé de s'affiner.

Si vous avez suivi ses chroniques, ne serait-ce que pendant un an, vous savez qui est Sophie l'écrivaine. C'est pourquoi je veux vous parler de Sophie, la rédactrice en chef et la coordonnatrice.

Au détour d'un congé de paternité de l'un de nos collègues, Sophie a repris les rênes du Comité de rédaction. C'est à ce moment-là que je suis moi-même arrivé au Journal. «C'était un beau défi ça. C'est [à ce moment] que j'ai réalisé tout le travail qui se passe derrière le poste de rédactrice en chef». C'est aussi à ce moment que nous avons pu voir Sophie, la militante. «Quand tu deviens rédac' chef, tu as la responsabilité de l'éditorial qui représente la marque du journal.» Et sous la gouverne de Sophie, les éditoriaux avaient du mordant. Elle ajoute: «Je devais coordonner le tout et m'assurer qu'il y avait assez de textes pour remplir le journal. Ensuite, je faisais le plan de montage

avant d'envoyer le tout à [notre graphiste]. Il fallait également que je m'assure qu'il y ait des correcteurs...» Durant son mandat à la Rédaction, Sophie a également organisé le débat *Entrée Libre*, qui a eu un «franc succès».

Après une année à la rédaction, Sophie a repris la coordination. Notre coordonnateur était à la barre depuis 10 ans et Sophie s'est offerte pour prendre la relève. Elle avait déjà la charge de l'animation des réunions depuis un an, et j'ai trouvé son animation des plus rafraichissantes tout au long de notre implication commune. Il faut dire que Sophie est également travailleuse sociale et doctorante à l'Université Laval. Son animation était empreinte de la diplomatie et de la bienveillance qui vont avec sa profession.

À la barre de la coordination, Sophie a dû affronter de gros défis. D'abord, Meta, la maison mère de Facebook, a effectué un blocage de nos publications à la suite d'une loi promulguée par le gouvernement canadien, mettant ainsi fin à notre diffusion. Ensuite, le Publisac a cessé d'exister, remettant notre distribution sur un marché de prédation qui a triplé nos coûts.

D'ici deux ans, Sophie défendra sa thèse de doctorat sur les modèles de familles «polyparentales»... et avec tout ce travail, elle s'est récemment vue obligée de quitter le Journal. Elle a obtenu un poste dans une revue spécialisée, sur le Campus et ça prendra tout son temps. Elle fait un retour sur les années qui viennent de passer et un instant, elle semble nostalgique: «Ça me fait plaisir de te parler des belles années du Journal et ça me fait de la peine de m'en aller à un moment aussi critique...» dit-elle avant d'ajouter: «*Entrée Libre* se veut un journal communautaire, mais si la communauté ne se saisit pas du journal...». Le silence qui suivit en disait long. Un instant, le chat à poil long de Sophie

ENTREVUE

est venu appuyer sa tête sur son bras, comme pour la consoler. Elle dit alors, pleine d'espoir: «J'invite donc le lectorat à venir s'impliquer pour repenser le contenu du Journal».

Sophie promet aussi de continuer de graviter autour du Journal: «Pour moi, l'implication citoyenne n'est pas étrangère au travail social. C'est une façon d'agir sur mon environnement » et ainsi « continuer de dénoncer ».



Sophie Parent

Des amis du journalisme indépendant

Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton, novembre 2024

On me dit, parmi de beaux compliments sur le journal ces jours-ci, qu'il est pourtant mince. Je suis d'accord.

Ce qu'il faut savoir, c'est que le nombre de pages d'un quotidien, hebdomadaire ou autre journal est généralement dicté par la quantité de publicité. Au *Haut-Saint-François*, on essaie de jouer aux alentours de 50 pour cent de publicité pour 50 pour cent de contenu journalistique. Cela vise la rentabilité.

Mais pour notre organisme à but non lucratif qui publie le journal, la rentabilité n'est pas question de profits, mais plutôt de payer toutes les dépenses reliées à la publication et distribution gratuite d'un journal de qualité. Plus nous publierons de contenu journalistique, meilleure sera notre qualité.

Avec l'explosion des sources d'information aujourd'hui – et l'implosion de la société, bien prévue en 1964 par le prof torontois Marshall McLuhan – il est maintenant plus difficile de publier un journal qui réussit à payer toutes ses dépenses. L'intérêt et surtout les sources de revenus ont aussi explosé; les petits morceaux qui en résultent doivent être partagés par beaucoup de bouches affamées. Pourtant, un journal communautaire est une source d'information toujours centrale, fiable et essentielle à la société.

En reconnaissance de ce fait, les gouvernements viennent en aide. *Le Haut-Saint-François*, comme tant d'autres journaux de nos jours, reçoit des subventions du ministère de la Culture et des Communications du Québec et parfois fédérales de Patrimoine canadien, et bénéficie d'ententes d'appui avec les municipalités de notre région. Les gouvernements nous aident alors à imprimer et distribuer gratuitement autant de copies, 12 129, et de maintenir environ 50 pour cent de

l'espace du journal pour le contenu journalistique, parfois plus.

À ma surprise récemment, deux associations professionnelles et communautaires ont lancé une campagne de pression pour avoir un appui plus large du gouvernement provincial. L'objectif en soi n'est pas mauvais, mais le ton de la campagne n'a pas fait de partisans à la table de notre conseil d'administration.

En fait, nous sommes reconnaissants de l'aide que nous recevons en soutien financier. Avons-nous besoin de plus? Oui! Mais nous ne le considérons pas un droit ou une obligation de la part du gouvernement. Nous reconnaissons et nous vivons le besoin pour cette aide dans ce passage difficile pour le journalisme fiable dans notre société actuelle; nous acceptons l'aide, mais nous cherchons aussi d'autres façons durables et autonomes pour nous assurer de notre qualité et pérennité.

Ce ne serait pas vrai de dire que nous ne sommes pas une source indépendante de l'information journalistique parce que nous recevons des subventions. Tout comme ce n'est pas vrai de dire la même chose de Radio-Canada parce qu'elle est financée par le gouvernement fédéral. Un média entièrement financé par le secteur privé a autant de vulnérabilités à son indépendance qu'un média financé par le public.

Nous avons tous des liens aux autres, que ce soit comme individus ou comme entreprises médiatiques. L'indépendance est protégée surtout par le professionnalisme des personnes qui travaillent pour l'entreprise, par une diversité des sources de revenus ainsi que par des politiques et façons de faire de l'organisme.

(suite...)

L'AMECQ EN BREF...

Dans ce sens, le journal communautaire, *Le Haut-Saint-François*, lance fièrement un nouveau programme, les Amis du Journal, justement pour diversifier nos sources de revenus, améliorer notre service à la communauté et resserrer les liens entre vous et nous.

C'est une occasion de démontrer de la conviction envers l'économie locale, le journal communautaire

et le journalisme indépendant. Et c'est une occasion de bénéficier de toute la visibilité et de la qualité des communications que votre journal communautaire peut offrir – aux individus, organismes et entreprises.



Image provenant du journal Le Haut-Saint-François

Une nouvelle plateforme gratuite pour savoir tout ce qui se passe en Mauricie et dans les environs !

Isabelle Padula, *La Gazette de la Mauricie*, Trois-Rivières, décembre 2024

Notre région fourmille d'activités qui ont besoin de visibilité et méritent d'être connues par la population. Or, *La Gazette* reçoit près de 200 demandes de diffusion de toutes sortes par semaine, auxquelles il est impossible de répondre efficacement. Il fallait donc trouver une solution à cette problématique. C'est pourquoi nous avons développé une nouvelle plateforme sous forme de calendrier qui permettra de découvrir les activités et événements pas seulement culturels, mais également communautaires, environnementaux, agroalimentaires, sportifs, etc. Cet outil régional collectif a pour but d'offrir une vision d'ensemble des événements à venir dans notre région, et ce, gratuitement et à un seul endroit !

« Vous est-il déjà arrivé de manquer un événement parce que vous n'avez pas su à temps qu'il avait lieu ? Ça ne devrait plus arriver avec ce calendrier participatif créé par *La Gazette* et alimenté en continu par notre belle communauté », de s'exclamer Diane Vermette, présidente du conseil d'administration de *La Gazette de la Mauricie*. Ce projet majeur répond donc à une demande répétée et nombreuse des différentes organisations et des citoyen.nes de la région.

La Gazette de la Mauricie ayant le souci d'être facilement accessible, et c'est le cas de la version papier du journal et de notre site web, l'inscription à cette nouvelle plateforme et sa consultation le seront également. Pas besoin de s'ouvrir un compte ni de payer un abonnement pour pouvoir y avoir accès !

Voxgazette.com est un calendrier indépendant qui rassemble et met en valeur les événements culturels, communautaires, environnementaux, sportifs et agroalimentaires d'ici !

Vous organisez des événements ? Publiez vous-même, gratuitement et facilement, vos événements sur cette plateforme !

Vous voulez connaître ce qui se passe dans votre milieu et mieux planifier vos prochains événements ? C'est l'endroit par excellence pour consulter le tout gratuitement. C'est simple, rapide et efficace ! Avant de planifier un événement, il deviendra possible pour les organisations d'ici d'aller consulter notre plateforme et de savoir ainsi si une autre organisation prévoit un événement au même moment.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Pour consulter le calendrier et y inscrire vos activités : voxgazette.com.



Le retour du *Cantonnier*

Sylvie Veilleux, *Le Cantonnier*, Disraeli, novembre 2024

Par les temps qui courent, peu de journaux suspendent leurs activités et reviennent avec la conviction que leur édition papier traversera la tourmente de la presse écrite. Les membres du conseil d'administration du *Cantonnier* aiment à croire que le journal papier survivra grâce aux journaux communautaires. Ces journaux qui n'ont pas comme premier objectif le profit. Ces journaux qui réussissent à trouver des travailleuses et travailleurs prêts à accepter des salaires moindres pour permettre aux gens de s'exprimer et de s'informer de ce qui se passe aux alentours. Ces journaux qui rassemblent des bénévoles fiers de contribuer à bâtir un outil de visibilité pour leur communauté. C'est ce que nous vivons au *Cantonnier* depuis quelques semaines et qui nous motive. Toutefois, les défis restent de taille : nous aurons besoin de soutien !

Le *Cantonnier* a changé. Pour faciliter la lecture, la mise en page a été aérée. Les publicités sont regroupées ou placées en bas de page. Le contenu est divisé en sections : *Actualités, Société, Santé, Arts et culture, Histoire et Patrimoine, Sports et loisirs*. Une nouvelle, appelée *Jeux et divertissements*, voit le jour. La section *Nécrologie* reviendra en février, de même que l'agenda communautaire, lequel sera alimenté à partir du site Web du journal. La page d'opinions est de retour avec la caricature mensuelle de Laps et un ajout : le billet, un court texte incitant à la réflexion.

Deux chroniques s'ajoutent à la chronique *Humeur buissonnière*. La chronique *Personnalité* présente une citoyenne, un citoyen qui se distingue dans sa communauté. La chronique *Voyages* sera écrite par des voyageuses et voyageurs ou par des personnes d'ici nées dans les pays présentés ou y ayant de la famille.

Autre nouveauté, les *Nouvelles municipales* au cœur du journal. Les deux pages centrales sont réservées à des informations et publicités en provenance des dix (10) municipalités ayant accepté de soutenir financièrement *Le Cantonnier* soit : Beaulac-Garthby, Disraeli, Lambton, Paroisse de Disraeli, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-le-Majeur de Wolfestown, Saint-Joseph-de-Coleraine, Sainte-Praxède, Saint-Romain, Stratford. Nous profitons de cette occasion pour les remercier. La survie des journaux communautaires et le dynamisme des communautés sont intimement liés à la circulation de l'information locale et régionale.

Publié mensuellement sauf en janvier et juillet, le nouveau *Cantonnier* sera distribué par la poste dans les 10 municipalités mentionnées précédemment. En décembre, des présentoirs seront installés à Saints-Martyrs-Canadiens, Stornoway et Weedon, secteur Saint-Gérard.



Les membres du CA du *Cantonnier*. **1^{ère} rangée :** Donald Bouchard, Suzanne Saint-Pierre, Mylène Croteau. **2^e rangée :** Daniel Roy, Sylvie Veilleux, Dominique Turcotte, Mario Dufresne

Assemblée générale annuelle de *La Boyer*

Christian Proulx, *Au fil de La Boyer*, Saint-Charles-de-Bellechasse, décembre 2024

Comme annoncé dans ses éditions d'octobre et de novembre, *Au Fil de La Boyer* tenait son assemblée générale annuelle à l'Espace communautaire Saint-Charles le 14 novembre dernier. Une quinzaine d'irréductibles supporteurs se sont présentés. Après les vérifications d'usage, les lectures des rapports annuels du conseil d'administration et du rédacteur en chef par intérim ont suivi.

Au cours des années, *La Boyer* a connu son lot de difficultés. Au premier chef, la baisse drastique de ses revenus autonomes, passant de 20 024\$ en 2022 à 11 189\$ en 2024, soit une diminution de 44%, en deux ans. Cette baisse est principalement attribuable à l'absence quasi totale de publicités gouvernementales et d'organismes publics.

De plus, quelques postes toujours vacants ont engendré un surplus de travail à certaines fonctions déjà surchargées. Ce même manque d'effectifs fait en sorte que la couverture journalistique de certains événements ou activités n'a pas eu lieu.

Par la suite, deux postes d'administratrices étant vacants, la présidente du scrutin, Lynda Carrier, a procédé aux mises en candidatures et à l'élection de nouvelles personnes.

Le conseil sortant remercie Gabrielle Jean, sa rédactrice en chef et vice-présidente, pour ses trois années de dur labeur. Une mention spéciale est également faite à l'endroit des membres du conseil sortant pour leur dévouement, sans oublier la formidable équipe de

bénévoles, dont plusieurs sont fidèles au poste depuis de nombreuses années. Sans eux, il n'y aurait plus de Boyer depuis longtemps.

Après consultation à huis clos, les membres du nouveau conseil ont procédé à la nomination des administrateurs aux divers postes. Ainsi, *La Boyer* a une nouvelle présidente en la personne de Camille Barbot; Lynda Carrier a été élue à la vice-présidence, Nathalie Boutin au secrétariat, Bertrand Arsenault à la trésorerie et finalement Christian Proulx, nommé administrateur.

Le nouveau conseil d'administration est déterminé à poursuivre la mission fondamentale de *La Boyer*, tout en innovant et en s'adaptant aux réalités de 2025.

Évidemment, les éditions de 2024 n'auraient été possibles sans la contribution financière de la Municipalité, du ministère de la Culture et des Communications et également de nos généreux commanditaires.



De g à d : Christian Proulx, Camille Barbot, Bertrand Arsenault, Lynda Carrier et Nathalie Boutin.

Mot de l'équipe de *L'Événement*

La rédaction, *L'événement*, Scotstown, décembre 2024

Comme le phœnix mythique, le journal *L'Événement* renaît de ses cendres après plusieurs mois d'interruption.

Cela a demandé de nombreuses heures de réunions, de remise en ordre, de préparation et de prise de contact. De nouvelles bénévoles se sont jointes à notre équipe réduite pour former un noyau plein d'entrain et de détermination.

L'équipe du journal aimerait donner la parole aux citoyens, comme cela était prévu à la création de *L'Événement*. Les citoyens de Scotstown/Hampden

auront l'occasion de le faire lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu en mars 2025. Une édition limitée spéciale et unique à notre région sera remise en cadeau à tous ceux qui assisteront à l'assemblée.

D'ailleurs, un nouveau logo a été adopté, qui, nous l'espérons, reflète notre journal.



Mot de l'Équipe du *Cyri-Lien*

La rédaction, *Le Cyri-Lien*, Saint-Cyrille-de-Lessard, décembre 2024 – janvier 2025

En août dernier, c'est essouffée et pleine d'espoir que l'équipe du journal vous a tendu la main dans le but de regarnir les rangs de collaborateurs, et vous avez répondu présent. L'attachement démontré par la population, les bons mots reçus au coin de la rue nous ont touchés. Mais plus encore, les manches relevées, la volonté de s'impliquer et la mise en action de quelques braves nous permet de vous produire avec émotion le numéro de décembre-janvier. OUFF!

De nouveaux membres se sont joints à notre conseil d'administration : Nycole Poitras, Danielle Pelletier, ainsi que Marie Laberge. Le nombre de collaborateurs au contenu s'est également bonifié et vous aurez le plaisir de les découvrir tout au cours des prochains mois,

certains comme collaborateurs réguliers, d'autres occasionnels. La variété des sujets et la diversité des plumes nous permettront de continuer à vous offrir un journal de qualité et attrayant.

Un merci chaleureux à chacun des membres de cette nouvelle équipe, à nos annonceurs qui nous soutiennent et qui ont fait preuve d'ouverture lors de cette pause impromptue, et merci à vous tous, Cyrilien(ne)s, de nous avoir attendu, de nous lire, et de nous accueillir dans votre foyer.



Envie d'écrire...

Marie Laberge, *Le Cyri-Lien*, décembre 2024 – janvier 2025

J'ai entendu l'appel lancé par l'équipe du *Cyri-Lien* et j'ai décidé de répondre « présente » pour contribuer moi aussi à la survie de notre journal. Pourquoi? Oui, pourquoi sortir de mon petit confort, de ma petite bulle pour prendre la plume et participer à ma manière à cet outil de partage de nos opinions, d'informations, de questionnements et de découvertes? Le fait que le *Cyri-Lien* pouvait mettre fin à ses activités m'a interpellée. Un journal communautaire, c'est un lien, un lien de communication, un instrument démocratique aussi. Ne qualifie-t-on pas les médias de quatrième pouvoir?

J'ai déjà par le passé écrit dans le *Cyri-Lien*. J'aimais partager mes idées, mes préoccupations. Pour ma part, je trouvais cela satisfaisant, ça me permettait de m'exprimer. D'un autre côté, j'ignorais si c'était utile ou apprécié, je n'avais que de très rares retours sur mes textes. C'est le côté ingrat de la chose. Je le sais, je fais de même. Je lis des articles tellement intéressants de Claire, Andréanne, Marie-Thérèse, Guylaine, Chantal et les autres, ou bien des résumés clairs et bien expliqués des enjeux municipaux, rédigés par notre maire. J'aurais envie de les remercier... et je ne le fais pas.

C'est ça écrire, c'est sortir de soi, projeter ce qui nous habite dans l'univers et avoir confiance qu'on ne le fait pas pour rien. J'ai publié un livre dernièrement. Je sais qu'il se vend bien, mon éditeur m'a donné des chiffres. Mais après l'avoir terminé et lancé, c'est un peu le néant. C'est à l'exemple de mes enfants qui sont partis de la maison. Comme eux, mon bouquin poursuit sa route par lui-même. Je réalise plus que jamais qu'écrire, c'est un acte de confiance. C'est un privilège aussi.

Il y a plusieurs thèmes que j'aimerais aborder dans de futurs articles, des sujets qui me préoccupent parce qu'ils sont d'actualité et nous rejoignent ici aussi à St-Cyrille. Je pense entre autres aux fameux changements climatiques dont les effets se font sentir dans nos jardins l'été, dans les champs également. Et puis, il y a la montée inquiétante du populisme, ce n'est pas seulement aux États-Unis, mais aussi au Canada et au Québec. Il vient même se montrer le bout de la queue chez nous dans nos boîtes à lettres. J'ai envie aussi d'écrire sur des sujets positifs et constructifs, nous en avons bien besoin. Alors, à la prochaine fois!



Des nouvelles de l'équipe de *L'Attisée*

Hervé Grenier, *L'Attisée*, Saint-Jean-Port-Joli, janvier 2025

Après 40 ans d'existence, nous croyons que le temps est venu de renouveler l'image et la présentation du journal, de même que son contenu, et ce, afin de mieux répondre aux souhaits exprimés par nos lecteurs et lectrices lors du sondage d'avril dernier. Comme déjà mentionné, ce renouvellement de *L'Attisée* va générer des coûts et demander un investissement conséquent en argent et en temps. À cet effet, nous avons déposé un projet assorti d'une demande de financement dans le cadre du programme de subventions municipales mis sur pied par la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli. Ce programme d'aide s'adresse aux organismes communautaires du territoire.

Parallèlement, nous analysons les dépenses liées à la production du journal en vue de réduire nos coûts. Comme c'est le cas pour plusieurs, l'inflation nous a fait mal. Certains coûts ont considérablement augmenté. Depuis plusieurs mois, différentes démarches ont été initiées. Mentionnons :

1. Des rencontres avec les autres journaux communautaires pour évaluer des actions communes à mettre de l'avant et pour explorer les possibilités de partage de ressources et/ou de fédération de certaines dépenses;
2. Une rencontre le 13 juin dernier avec des représentants de la MRC de L'Islet et des autres journaux communautaires, de laquelle on attend un retour de la MRC;
3. Une initiative lancée l'été dernier visant à diminuer les coûts postaux en profitant des tarifs réduits dont bénéficient les municipalités et pour laquelle une réponse est aussi attendue.

En ce qui concerne le premier point, il semble difficile d'établir des alliances avec les autres journaux pour réduire les coûts. Parmi les raisons invoquées, les modes d'opération propres à chaque journal. En ce qui a trait aux points 2 et 3, le conseil d'administration de *L'Attisée* s'attendait à obtenir des réponses bien avant la fin de 2024. Pendant que *L'Attisée* est en attente de réponses, on doit continuer d'opérer avec la même structure de coûts. On comprendra que ce n'est pas une situation idéale.

En terminant, je m'en voudrais de laisser nos lecteurs et lectrices sur une note négative, car comme le dit le proverbe chinois, «les crises représentent des opportunités». Je vous rassure, *L'Attisée* n'est pas en crise, mais administrer c'est aussi prévoir. Le monde change et notre journal doit s'adapter. Notre objectif à moyen terme est de renouveler le journal en explorant de nouvelles façons de faire et en saisissant de nouvelles opportunités au cours des deux prochaines années.



Décision difficile pour *L'Écho de Cantley*

Joël Deschênes, *L'Écho de Cantley*, Cantley, février 2025

L'*Écho de Cantley* traverse une période difficile. Nous avons eu un déficit important au cours des deux dernières années, mais comme notre bas de laine était bien rempli, nous avons pu continuer.

Loin de s'améliorer, notre situation empire, principalement parce que nos revenus sont à la baisse. La Municipalité, qui jadis publiait trois à quatre pages d'information par mois, ne nous envoie presque plus rien. La publicité gouvernementale est elle aussi réduite à presque rien, alors que nous recevions quand même plusieurs annonces avant la pandémie.

Notre subvention d'aide au fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications a été coupée de 3 600 \$, et ce n'est pas tout. Depuis le premier janvier 2025, le recyclage est sous la gestion de Éco Entreprises Québec qui, selon l'information disponible, va nous facturer quelques milliers de dollars pour l'impression du journal. À noter que sous l'ancien programme de recyclage, nous avions une exemption. Et enfin, Postes Canada qui a, bien sûr, majoré ses prix de plus de 10%.

Nous avons produit une édition en décembre, mais avec le conflit chez Postes Canada, nous avons décidé de ne pas l'imprimer, car nous n'avions aucun moyen

de distribuer 5 400 exemplaires autrement que par le service Mediaposte.

Le conseil d'administration a pris une décision difficile, car nous devons absolument réduire nos dépenses. Désormais, le nombre maximum de pages par édition sera de 28 et nous diminuerons le tirage de plusieurs centaines d'exemplaires.



Après 50 ans : le *Journal Epik* face à un choix

Yvan Roy, *Journal Epik*, Cacouna, octobre 2024

Depuis son incorporation comme organisme à but non lucratif en 1982, l'*Epik* recevait une petite subvention du MCCQ, qui exigeait bien sûr rapports, budgets, plans d'action et contrôles divers à chaque renouvellement, au printemps. Cette subvention, même modeste, a été bien utile tout au cours des ans. Mais depuis le développement informatique, la situation des journaux communautaires a subi plusieurs changements. Plusieurs journaux publient à la fois sur papier et sur le web, et certains ont abandonné le papier pour ne paraître qu'en format numérique.

Le MCCQ a peu à peu modifié ses exigences et ses formulaires de demandes de subventions. Ces changements ont entraîné des rapports et suivis annuels plus complexes et plus détaillés, entraînant des heures, voire des semaines de compilations, exigeant même trois ans de prévisions. Tout cela vient, bien sûr, réduire le plaisir du bénévolat...

Après 50 ans de couverture locale, l'habitude est acquise dans la population de compter sur l'*Epik* pour se tenir au courant de ce qui se passe chez nous,

car tout citoyen, organisme ou commerce local a la possibilité de s'exprimer, de s'annoncer, de s'informer gratuitement ou à très bas prix.

Ayant œuvré à l'*Epik* depuis ses tout débuts en octobre 1974, j'éprouve encore une grande joie, avec les nombreux collaborateurs au journal, à m'assurer du montage et de la pertinence de chaque édition, depuis longtemps convaincu que c'est un lien attendu et précieux pour notre communauté, et même pour plusieurs anciens, qui, abonnés au journal ou vivant à l'extérieur, me témoignent que l'*Epik* leur donne le sentiment d'être encore connectés, donc toujours Cacounois... Ces témoignages sont la plus belle récompense, que je reçois encore et encore...



AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Une action communautaire !

Les 40 ans du journal

Aux Quatre coins

Rémi Robert, *Aux Quatre coins*, Ascot Corner, février 2025

Cette année, toute l'équipe répètera avec fierté les célébrations prévues entourant les 40 ans d'existence du journal *Aux quatre coins*, en saluant ceux et celles qui en ont fait partie ou qui sont encore des nôtres, mois après mois, pour valoriser la vie communautaire d'Ascot Corner.

Dans le contexte médiatique actuel où les coupures financières sont nombreuses, nous sommes des citoyens privilégiés de lire mensuellement un journal concocté par des personnes dévouées, patientes et motivées. Je salue tous les membres de cette belle équipe avec laquelle j'ai un grand plaisir à travailler. L'apport de chacun est précieux et les collaborations, nécessaires.

De mémoire, j'ai joint le journal en 2018 après avoir lu l'appel à contribution rédigé par Monsieur Richard Lareau. C'était une belle occasion de contribuer à la vie communautaire et de rencontrer, de fil en aiguille, les gens de la municipalité. Ici comme ailleurs, les citoyens ont quelque chose à dire !

Ce journal célèbre donc ses 40 ans, qui ont été remplis de bien des événements, de souvenirs, d'anecdotes, de passages remarquables de collaborateurs, de nouveautés, et d'une vie citoyenne mise en valeur, la nôtre.

À l'instar de plusieurs autres municipalités, Ascot Corner diffuse un journal dix fois par année en comptant sur la précieuse contribution des gens d'affaires d'ici et des commerçants qui s'engagent à soutenir la pérennité de l'œuvre. Le journal compte aussi sur des bénévoles qui ont à cœur de promouvoir

la liberté d'expression, la mise en commun d'idées et de projets, et qui soutiennent la vie communautaire au nom d'une fraternité et d'une solidarité de plus en plus importantes en 2025.

Ce journal communautaire est plus qu'un document livré chez vous une fois par mois. Ce journal est un vecteur d'idées, un lieu d'expression et un objet de fierté. Ce journal existe depuis 40 ans, s'est renouvelé par sa forme et son contenu, s'est enrichi continuellement. Souhaitons-lui encore longue vie et incitons les citoyens, jeunes et moins jeunes, à s'y exprimer.

Au nom de la liberté d'expression et fiers du sentiment d'appartenance éprouvé envers l'équipe, n'oublions pas de chérir cet espace de partage communautaire !



Journal des citoyens : un retour en arrière

Carole Bouchard, *Journal des citoyens*, Prévost, décembre 2024

24 années avec le Journal

Le traditionnel gâteau aux fruits (oui, oui, celui que vend entre autres le club Optimiste!), quand je l'offre aux enfants (ils ont tous plus de 35 ans!), ils ont toujours une réticence, un «j'y tiens pas vraiment», et ça me désole. Pourtant, celui-ci a une longue histoire, on écrit qu'il daterait de l'Antiquité égyptienne; mais avoir une longue histoire, est-ce suffisant pour être apprécié? En voici une bien plus courte histoire, mais qui a une grande valeur pour moi.

Le 19 novembre 2000 paraissait la première édition du *Journal de Prévost* qui était tirée à 4 000 exemplaires et distribuée dans tous les foyers de Prévost par Postes Canada. Depuis, ce tabloïd mensuel a été distribué à tous les troisièmes jeudi de chaque mois, sans coup férir au cours de ces 24 dernières années, et son tirage est progressivement passé à 11 300 exemplaires. Il a été fondé par des gens de la communauté de Prévost, auxquels se sont ajoutés les lecteurs de Piedmont en 2001, de Sainte-Anne-des-Lacs en avril 2002, et il est constitué en société à but non lucratif.

Qui sont tous ces citoyens qui ont collaboré bénévolement à la réalisation de ce journal?

Publier la liste serait trop long, car ce sont 795 personnes des communautés de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs qui ont pris le temps d'envoyer un article, un texte, une opinion, une image ou un dessin à faire paraître dans les pages du journal au cours de ces années! Et parmi ceux-ci, 135 jeunes! Des projets très variés ont vu le jour et ont été publiés dans ces pages: des cahiers spéciaux par le club Ado Média, un suivi pendant 13 ans sur l'état de notre rivière du Nord,

16 articles sur le gaz de schiste, des dossiers pour la Journée internationale de la femme, un cahier spécial sur la liberté de presse et la vie démocratique, deux cahiers sur des voyages culturels au Japon et la naissance du journal culturel Traces en 2006. Une équipe pour qui tout était possible!

Dans le cahier *10 ans avec la communauté, ça se fête!*, on lisait, de la plume du président Benoit Guérin: «C'est de votre volonté de savoir et d'intervenir que nos dix ans sont faits, et nous avons l'intention de vous en remercier en continuant à publier votre Journal aussi longtemps que votre soutien lui sera assuré. Tant de temps, tant d'énergie, tant de personnes. Nous n'avons pu recenser toutes les heures qui ont été investies dans toutes ces parutions, dont celle que vous avez entre les mains actuellement. Sans tout ce beau monde, déterminé et persévérant, rien de cette belle et grande aventure n'aurait été possible.»

«L'histoire qui suit est celle des dix dernières années de nos communautés et le reflet de votre vitalité, écrivait pour sa part Marc-André Morin, alors président depuis avril 2010. Pour ces 10 ans, le journal a changé son nom: nous sommes un journal citoyen, issu d'une initiative citoyenne, nous n'avons jamais eu d'ambitions expansionnistes; loin de nous l'idée d'embarquer dans une guerre de concurrence contre les hebdomadaires de la région. Nous n'avons étendu notre distribution que là où nous avons trouvé un besoin d'information et surtout des collaborateurs prêts à alimenter le journal en contenu. Dans ce contexte, le nouveau nom *Journal des citoyens* décrit bien notre démarche.»

(suite...)

Dans un texte intitulé *Salut, lectrices et lecteurs d'aujourd'hui! Salut, «lecteurs» et lecteurs d'il y aura!* Gleason Th berge disait, le 5 novembre 2010: «*Le Journal* y  tait chaque fois, dans le calme des pluies d' t , comme dans les bourrasques sociales. Beau temps, mauvais temps, comme on dit, entre les pages de notre "information" s'inscrivent les saisons, et dans cinquante, cent ans, les prochaines g n rations viendront y chercher la clef de nos errances et de nos bonheurs», car toutes les  ditions de ce journal ont  t  d pos es   la Biblioth que nationale et   Histoire et Archives Laurentides.

Le soutien des annonceurs

Si ce journal a pu  tre imprim  en noir et blanc, puis en couleur, c'est sans contredit gr ce   l'apport de nos annonceurs. Toutes ces entreprises et ces commer ants

qui nous sont rest s fid les ont assur  l'impression de ce journal papier. In vitablement, un site Internet a  t  offert aux lecteurs afin de s'assurer de rejoindre le plus de monde possible, mais notre plaisir et notre pr f rence reste le journal papier.

En octobre 2025,   la fin de cette ann e, para tra fort probablement la derni re  dition de cette belle et folle aventure citoyenne. Alors que ce journal pourrait encore offrir de belles ann es de cr ation, de projets des plus originaux, la rel ve tant souhait e n'est pas au rendez-vous. Y a-t-il encore autant de gens qui n'aiment pas le g teau aux fruits ?



Le plaisir d' changer, Carole Bouchard l'a toujours eu. Ici, elle discute avec passion avec Manon Marquis, la pr sidente de la Maison d'entraide de Pr vost – Photo: Michel Fortier

D'un Lac à l'Autre : déjà 30 ans !

Gabrielle Munger, Chantale Girard et Hélène Lapointe, *D'un Lac à l'Autre*, décembre 2024

Déjà trente ans que le journal *D'un Lac à l'Autre* existe. Il nous fait plaisir de partager avec vous ce parcours du combattant, parsemé d'embûches, de générosité et de bonne volonté. C'est aussi trente années de développement technologique à apprivoiser au fil du temps, car, oui, la vie a bien changé depuis les tout premiers débuts. Il y a eu, au long de ces années, des arrêts de production et de nombreuses péripéties avec tous les changements de direction municipale. Ce petit résumé n'est pas une histoire précise du journal, mais plutôt nos impressions personnelles sur notre parcours au sein de l'organisme. Un immense merci à tout un chacun – **nommé ou non** – qui a participé à un moment ou à un autre à ce journal.

Les tout premiers débuts

Gabrielle Munger et Chantale Girard

Un soir de septembre 1994, René Fortin, conseiller municipal, est mandaté pour rechercher quelqu'un capable de mettre en place un journal communautaire local. Il me rencontre pour savoir si cela m'intéresse. Comme j'aime les défis, je réponds : « Je vais essayer. »

J'en parle avec Chantale Girard, et celle-ci accepte de s'impliquer dans ce projet avec moi. Nous prenons alors contact avec les municipalités environnantes. Notre choix s'arrête sur *Le Brunois* de Saint-Bruno, car le format nous intéresse. Une discussion s'ensuit avec l'équipe de ce journal. Nous ne sommes pas très bien organisées, car avec l'ordinateur de la famille installé dans un garde-robe, fallait le faire. Comme je ne suis pas familière avec la technologie, lorsque Chantale place des notes dans les dossiers informatiques, je lui dis : « Chantale, tu as tout perdu », mais non, elle sait très bien où les retrouver. Ça exige une bonne planification de l'espace, car nous prenons des photos

dans des revues, journaux et autres que nous collons sur la page juste avant l'impression; nous pouvons aussi utiliser des images dans Windows 95, que nous insérons avec plus de difficultés.

Maintenant, il faut lui donner un nom ! Par l'entremise d'un concours, nous faisons appel aux élèves de l'école primaire de Lac-Bouchette. Une trentaine de jeunes nous font parvenir leurs suggestions, et notre choix s'arrête sur *D'un Lac à l'Autre*, proposé par une élève de 6^e année, Caroline Fortin, fille de Jeannine Dumais et de Paul-Yvon Fortin. Cette dénomination fait référence à nos trois lacs : lac des Commissaires, lac Bouchette et lac Ouiatchouan, aussi bien qu'au lac Saint-Jean, tous interreliés.

Les premiers journaux exigent beaucoup de travail de recherche de publicités – pour au moins payer l'encre – et de démarches pour recruter des collaborateurs à la rédaction des articles. Du fait que je fais alors partie du conseil d'administration de l'hôpital de Roberval, ce dernier nous commandite pour les photocopies. Pour sa part, la Municipalité de Lac-Bouchette assume les frais de poste.

C'est ainsi que le 20 décembre 1994, chaque demeure reçoit son journal qui, en passant, est le premier journal communautaire de la MRC Domaine-du-Roy. En 1996, nous disposons d'un écran, d'une tour, d'un clavier et d'une souris. Toutefois, étant bénévoles, c'est plus difficile de faire nos recherches pour les articles. Le journal compte à ce moment six parutions par année.

Après quatre ans de bénévolat, de 1994 à 1998, à notre grand désespoir, la Corporation locale de développement de Lac-Bouchette décide de prendre en charge

la rédaction jusqu'en 2009, nous excluant tout simplement. À la suite d'un projet, Mylène Gaudreault est recrutée pour la conception; celle-ci est rémunérée. Elle s'entoure des bénévoles Caroline Fortin, Nathalie Gauthier, Jacques Martel et Audrey Verreault. Cette dernière s'occupe du montage du journal. Ce travail est effectué par la suite par Mylène Gaudreault, puis Danielle Tremblay prend la relève de 2006 jusqu'à aujourd'hui. En cours de route, le journal est constitué en organisme sans but lucratif (OSBL); il devient membre de l'Association des médias communautaires du Québec (AMECQ) et est subventionné par le ministère de la Culture.

Quinze ans plus tard...

Hélène Lapointe

Depuis 2009, soit tout près de 16 ans déjà, je suis bénévole au journal *D'un Lac à l'Autre*. Infirmière nouvellement retraitée et installée en permanence à Lac-Bouchette, je désire alors m'impliquer dans mon nouveau milieu, tourner la page vers un domaine qui me rapproche de mes goûts et de mes intérêts.

Lors d'une réunion d'urgence où il est question de fermer le journal faute de bénévoles, je me présente, accompagnée de mon bon voisin Jacques Desbiens. Mylène Gaudreault désire quitter, ne restent plus que Jean-Claude Gravel et Chantale Boulianne. Nous nous proposons, Jacques et moi, pour relever le défi et poursuivre l'aventure. Mylène accepte temporairement de faire la comptabilité comme salariée.

Je connais Nadine Paradis l'année suivante, au sein du défunt comité Qualité de vie. Aussitôt que j'apprends qu'elle est comptable, je lui demande de se joindre à nous comme nouveau membre du CA et elle accepte. S'ensuivent des changements au sein de l'organisme. Plusieurs défilent ensuite au conseil d'administration,

dont Louise Plouffe, Tony Chenail, Chantale Boulianne et Jean-Claude Gravel. Il ne faut pas oublier que, jusqu'à récemment, par souci d'économie, le journal est plié à la main par Henriette Bergeron Paradis et Lucille Morissette, entre autres.

En 2010, Gisèle Marcoux offre ses services pour assurer bénévolement la correction. En juin de la même année, sa sœur Lise se joint à elle. Avec Danielle Tremblay qui poursuit à l'infographie, il se constitue un noyau dur et stable qui, au fil des années, forme l'équipe actuelle.

Mes compagnes du conseil d'administration – Nadine Paradis, Gabrielle Munger, Jo-Ann Munger et Hélène Munger – ainsi que nos précieux collaborateurs continueront de s'impliquer avec enthousiasme pour offrir six belles nouvelles éditions chaque année.

D'un Lac à l'Autre
JOURNAL COMMUNAUTAIRE
DE LAC-BOUCHETTE

Thérèse Denis Lavertu 1932-2025

La rédaction, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton, janvier 2025

Le 1^{er} janvier dernier, Madame Thérèse Denis Lavertu nous a quittés, laissant derrière elle un héritage exceptionnel et une empreinte indélébile dans la communauté de Weedon et la grande région du Haut-Saint-François. Cette femme remarquable s'est démarquée par son dévouement, sa vision et son engagement envers les siens.

De son rôle d'enseignante à son implication dans divers organismes locaux, Madame Lavertu a consacré sa vie à enrichir et à rassembler sa communauté. Entre autres, elle se comptait parmi les huit fondateurs et fondatrices du journal *Le Haut-Saint-François*, en novembre 1986. Elle a su jouer un rôle clé dans cette publication, ainsi que dans le journal communautaire *L'Éveil du citoyen de Weedon*, où elle a contribué à informer et à connecter les citoyens.

Parmi ses nombreuses réalisations, une grande fierté est sans doute sa contribution à la fondation de la Société d'histoire de Weedon, un organisme qui continue de préserver et de transmettre le riche patrimoine de la région.

En reconnaissance de son apport inestimable, le centre communautaire de Weedon porte désormais son nom, un témoignage durable de l'impact qu'elle a eu sur sa collectivité. Bien que je n'aie pas eu la chance de connaître personnellement Madame Lavertu, je partage profondément ses valeurs. Comme elle, je crois fermement en l'importance de connaître notre histoire et nos racines pour bâtir un avenir plus lumineux et plus uni. À travers ses actions et son engagement, elle nous rappelle à quel point une personne peut inspirer et transformer son entourage.

À sa famille, à ses amis, et à tous ceux qui ont croisé sa route, je tiens à offrir nos sincères condoléances. Que son exemple continue de nous guider et de nous inspirer.

Merci, Madame Lavertu, pour tout ce que vous avez donné. Votre mémoire vivra à jamais dans nos cœurs et nos histoires.

NDLR Madame Lavertu fut membre du conseil d'administration de l'AMECQ de 1991 à 1994.



Madame Thérèse Denis Lavertu

Merci Suzanne !

Amina Chaffai, *Le Stéphanois*, Saint-Étienne-des-Grès, décembre 2024

C'est avec une profonde tristesse et une immense gratitude que nous rendons hommage à une amie précieuse, Suzanne Boulanger, une collègue inspirante et une bénévole d'exception qui nous a quittés récemment. Sa disparition laisse un vide immense dans nos cœurs et dans notre équipe du *Stéphanois*, où elle a consacré ses dernières années avec une énergie inépuisable et un dévouement sans failles.

Suzanne avait la capacité hors pair à trouver des solutions rapides et efficaces. Elle savait écouter, analyser, et proposer des idées brillantes. La côtoyer était un privilège rare, tant elle était douée pour faire jaillir le meilleur de chacun et de maintenir une belle cohésion.

Psychologue scolaire de carrière, Suzanne avait un don pour comprendre les gens, pour percevoir leurs forces et leurs besoins. Ses ex-collègues, et même les étudiants de son ancienne organisation, témoignent tous de son empathie et sa bienveillance. Ces qualités, elle les a apportées avec elle dans son engagement pour *Le Stéphanois*. Elle avait choisi de mettre son talent et ses idées au profit de sa communauté en contribuant généreusement à notre journal. Elle a œuvré généreusement durant plusieurs années alors qu'elle aurait pu profiter d'une retraite bien méritée.

Son investissement dans *Le Stéphanois* était total et constant. Elle ne comptait jamais ses heures ni son énergie. Nos échanges très constructifs se terminaient toujours par des rires et des invitations à un « p'tit verre de blanc » chez elle.

Mais ce qui distinguait Suzanne par-dessus tout, c'était son humanité. Elle abordait chaque tâche avec générosité, chaque défi avec courage, et chaque personne avec respect et chaleur. Elle savait créer un

environnement de travail où chacun se sentait écouté et valorisé. Elle était toujours là pour prêter une oreille attentive, offrir un mot d'encouragement ou un sourire qui illuminait la pièce. Combien de fois, lorsque j'étais en retard pour certaines tâches du journal et que je m'attendais à ce qu'elle soit excédée, elle m'a accueillie avec gentillesse et compréhension !

Elle était une source constante d'inspiration. Elle nous rappelait que même dans un monde parfois complexe et exigeant, l'intelligence, la créativité et la bienveillance peuvent faire une différence tangible.

Sa perte est un choc, une tristesse profonde que les mots peinent à exprimer. Mais au-delà de la douleur, il y a la gratitude : celle d'avoir connu une femme d'une telle envergure, d'avoir appris d'elle, et d'avoir partagé des moments précieux en sa compagnie. Suzanne nous a transmis bien plus qu'un héritage professionnel. Elle nous a laissé l'exemple d'une vie vécue avec passion, générosité et un sens inébranlable de l'engagement et de la transmission.

Merci, Suzanne ! Ton regard perçant, ton sourire communicatif et ton humour cocasse resteront à jamais gravés dans nos vies.



Suzanne Boulanger

BULLETIN TRIMESTRIEL

L'AMECQdote

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'AMECQdote est distribué par courriel quatre fois par année aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef : Yvan Noé Girouard
Conception graphique : Isabel Mayorga Tello
Correction : Patricia Garceau



86, boulevard des Entreprises, bureau 206
Boisbriand (Québec) J7G 2T3
Tél. : 514 383-8533 1-800-867 8533
medias@amecq.ca www.amecq.ca

Conseil d'administration

Président :
Joël Deschênes, *L'Écho de Cantley*, Cantley

Secrétaire :
Yvan Noé Girouard, directeur général

Délégués régionaux :

Abitibi-Témiscamingue :
Valérie Martinez, *L'Indice bohémien*, trésorière Rouyn-Noranda

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie :
Nathalie côté, *Droite de parole*, Québec

Montréal/Laurentides/Outaouais :
Loyola Leroux, *Le Sentier*, Saint-Hippolyte

Chaudière-Appalaches :
Raynald Laflamme, *L'Écho de Saint-François*, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :
Nelson Dion, *Journal Mobiles*, vice-président, Saint-Hyacinthe

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :
Julie Tardif, *Le Pierre-Brillant*, Val-Brillant

**Culture
et Communications**

Québec



L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications.